

5^e. Journal du Lot 5^e.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

EFFORTS VAINS

On nous annonce la formation toute récente d'une nouvelle ligue dite d'action sociale catholique.

Action sociale, oui, certes ; c'est l'œuvre actuelle par excellence ; mais pourquoi catholique ?

Parce que, disent les nouveaux venus, les idées dont s'inspire toute action sociale sont d'essence chrétienne. « Vous êtes, nous dit M. Fuzet, des catholiques sans le savoir. »

Nous pourrions l'assurer qu'il se trompe ! Si nos idées de liberté, d'égalité et de fraternité sont catholiques, d'où vient à l'Eglise la haine férocité dont elle les a poursuivies en tous temps, et plus que jamais au moment de leur triomphe, au dix-neuvième siècle ? Pourquoi Rome condamne-t-elle Lamennais ? Pourquoi fut-elle l'alliée de tous les absolutismes, de toutes les réactions et de tous les privilèges ? Pourquoi a-t-elle anathématisé nos doctrines dans son *Syllabus* ?

Le christianisme antique a cristallisé l'idée de charité qui jaillissait, il y a deux mille ans, de la philosophie païenne.

Mais la Révolution oppose à la charité, dont vingt siècles de misère ont démontré l'impuissance, l'idée toute nouvelle de justice, et c'est au nom de la justice que la démocratie française poursuit son action sociale, mot nouveau, idée moderne s'il en fut, aussi étrange que la vapeur et l'électricité à tout ce que le moyen-âge et le dix-septième siècle chrétiens avaient rêvé, désiré, accompli.

A la contemplation passive et tout individuelle du saint catholique, à la doctrine du renoncement et de l'abandon entre les mains de Dieu, la Révolution a opposé le rêve d'une humanité libre et active, bâtissant avec énergie, de son propre mouvement et de sa propre volonté, la cité future, où il y aura pour tous le plus de bonheur possible.

C'est la Révolution opposée à l'Eglise, c'est le libre génie humain opposé à la grâce.

Une action sociale subordonnée à la direction de Rome, voilà certes le projet le plus fou qui se puisse concevoir ; car Rome est un gouvernement, et le plus absolu, le plus universel, le plus tyrannique de tous.

Un prêtre inflexible, régnant sans contrôle sur les consciences auxquelles il a le droit d'imposer souverainement l'absurde, dont il prétend diriger toute la vie morale, voilà l'Eglise actuelle. Tout ce qui constitue l'essence intime de l'homme privé et de l'homme social, il le revendique, il s'en proclame l'unique législateur. S'il parle, on s'incline. Tous ses fidèles ayant exprimé une opinion, il se déclare pour l'opinion contraire et ils disent : Amen !

En bien, non, l'heure n'est pas venue de faire de l'action sociale au profit de ce pouvoir monstrueux !

Même en admettant la sincérité du nouveau programme, il n'y a aucune chance de servir à son but, parce qu'il est destiné à inspirer des défiances insurmontables. M. Fuzet met en garde ses amis contre la politique, et il a raison, parce que, chez nous, l'Eglise a ruiné tous les partis auxquels elle s'est attachée. Comment peut-il croire qu'à la vue de la nouvelle étiquette l'opinion populaire se montrera plus confiante dans l'ordre social qu'elle ne le fut dans l'ordre politique ? Ne suffit-il pas qu'une doctrine ou une tendance se pare d'une étiquette confessionnelle quelconque pour se priver à jamais de tout crédit ? Pourquoi vouloir rassembler les hommes sur un terrain inaccessible au plus grand nombre ?

Parce que les salons de l'Académie trouvent élégant d'affecter la foi dogmatique, est-ce une raison de supposer que la foule honnête et simple est prête à se ruer aux confessions ?

La foi du peuple français est plus vaste et plus haute que les données religieuses où se complaisent quelques snobismes peu sincères. Mais quelle était-il y a deux

cents ans, où serait pour nous la garantie que l'on nous offre au nom de l'Eglise ? Des peuples catholiques, le Portugal et l'Espagne, sont ceux où la morale sociale est la pire, l'inégalité la plus odieuse, la misère d'en bas la plus atroce, l'ignorance générale la plus profonde.

Le jeune roi Manuel règne sur 80 pour 100 d'illettrés. La famine est endémique dans le sud de l'Espagne. L'Autriche catholique est le pays de la pire détresse, et si l'Italie s'est éveillée d'une torpeur mortelle, c'est aux dépens de l'Eglise, dont le reste de puissance maintient encore, surtout dans l'extrême Midi, un reste de misère et de désolation.

Nous ne séparons pas plus que nos adversaires l'action sociale de l'action morale. Mais celle-ci suppose, un effort sur les consciences que l'on ne peut tenter si les consciences y sont d'avance rebelles ; et l'étiquette catholique est de nature à faire se cabrer toute imagination éprise de liberté.

Pour que l'homme moderne arrive à concevoir son rôle dans la société, comme nous rêvons qu'il le conçoive, il faut qu'il atteigne ce haut degré d'intelligence où toutes les idées, toutes les philosophies, tous les systèmes apparaissent comme les formes imparfaites mais admirables d'une immense aspiration vers le Bien qui est la Justice. Pour cela, il importe que l'homme de demain ne s'enferme pas dans un dogme étroit.

S'il était possible qu'il y revint, ne sera-t-il point, comme par le passé, conduit à la pire intolérance ? Un dogme est toujours exclusif. Il n'y a de liberté que dans l'indifférence religieuse, sommet où l'intelligence goûte l'âpre volupté d'avouer son ignorance et où l'amour universel et l'universelle bonté apparaissent le salut, la raison, le but de la vie.

La philosophie de la Révolution y a mené le peuple français. Il n'en redescendra point pour aller baiser des reliques.

Les commandements du chasseur

Sans rechigner tu sauteras
De ton lit machinalement.

Dans les champs tu t'échineras
Jusqu'au soir inclusivement.

L'œuvre de mort t'accompliras
Que dans tes rêves seulement.

Beaucoup de chasseurs tu verras
Mais de gibier aucunement.

Les poules tu respecteras
Ainsi que les chats même ment.

Le chien d'autrui tu ne prendras
Pour un lièvre devenu grand.

Ton ami tu canarderas
Le moins possible, évidemment.

Ton fusil tu déchargeras
En revenant soigneusement.

Vers huit heures tu rentreras
Anéanti complètement.

Dans tes bras tu rapporteras
Un moineau mort d'isolement.

La vengeance du photographe

A Florac, comme ailleurs, il est de belles filles. L'une d'elles avait deux amoureux ; elle élit l'un, dédaigna l'autre. Cet autre, furieux, et expert en l'art de la photographie, imagina pour se venger de prendre un instantané de son heureux rival et de son ami alors qu'ils roucoulaient de très près sur la cour, à cette heure déserte.

Après quoi, il développa son cliché et le reproduisit sur cartes postales, avec cette légende trop explicite : « Au rendez-vous des amoureux, Juliette et Roméo. »

Puis il distribua ses petites images à ses compatriotes. Juliette, furieuse, a intenté un procès à l'indiscret photographe, que le tribunal de Florac a, malgré ses protestations d'intentions innocentes, condamné à 25 fr. d'amende et 50 fr. de dommages-intérêts.

Le Code d'Hammourabi

Hammourabi était un vieux roi patriarcal qui régnait sur la Chaldée il y a environ 2.000 ans. Il supposa que les juges sont nécessaires au bonheur d'un peuple et fit graver un code de lois sur un obélisque de basalte.

Or, ayant envahi la Chaldée, les Elamites envahirent à ce point le bonheur des Chaldéens qu'ils s'empressèrent d'emporter chez eux le fameux code. Il fut retrouvé à Suze, il y a à quelques années, par la mission de Morgan et envoyé à Paris.

Logé d'abord au Louvre, dans une salle voisine du Mastaba, le code d'Hammourabi, qui est essentiellement voyageur, vient d'être ces jours-ci transporté au musée assyrien dans la salle dite d'Behmunazar.

Mais quelle place assigner à ce monument de 2.000 kilos ? Grande discussion parmi les autorités du Louvre ; les conservateurs étaient loin de s'entendre. M. Lédraïn voulait, avec raison à ce qu'il semble, dresser le code au milieu de la salle ; M. Potier ne voulait rien savoir : « Vous allez masquer l'escalier du fond, disait-il. Ce à quoi M. Lédraïn répliqua : « L'escalier ? Quel escalier ? Y a-t-il quelqu'un au monde qui ait jamais vu votre escalier ? »

Finalement, M. Lédraïn l'emporta... ainsi qu'Hammourabi. Pour compléter ce triomphe, les Parisiens n'ont plus qu'à remplacer le code Napoléon, un peu désuet ainsi que chacun sait, par le code du brave Hammourabi.

Collectionneur sans le savoir

Il y a quelque temps, l'Etat fit savoir aux populations qu'il manquait à la collection des médailles le Louis d'or de 20 fr. de 1806. Cette année là, il ne fut frappé que dix louis portant d'un côté : Napoléon, empereur, et de l'autre : République Française.

L'Etat, qui fait grand cas de sa collection, promit 150.000 fr. à celui qui lui procurerait ce Louis. C'est un avocat serbe qui le procura, et toucha la prime après qu'une délégation se fut rendue en Serbie, s'assurer de l'authenticité du fait ; ce Louis avait été donné par un maréchal de l'Empire à son grand-père, le soir de la bataille de Raguse.

Quelle ne fut pas la stupefaction d'un brave Marmandais, quand il lut, bien par hasard, dans un journal la relation de l'aventure arrivée à l'heureux avocat serbe ! surtout quand fouillant un vieux tiroir où gisaient quelques économies, il trouva un Louis de 20 fr. au millésime de 1806 !

« Que n'avait-il connu la promesse de l'Etat français ? »

Ce brave homme, qui est collectionneur sans le savoir, est détenteur de calendriers illustrés de 1806, 1807, 1809, 1811, 1813, de telle sorte que, plus heureux que l'avocat serbe, il aurait pu donner à l'Etat à la fois le Louis et le calendrier de 1806.

Les détenteurs de ces Louis-là, puisqu'il n'en fut frappé que dix, doivent être bien rares !

La faillite de l'escargot

L'escargot disparaît ; l'escargot se meurt. La nouvelle, sans être d'une excessive gravité, n'en intéresse pas moins les amateurs de ce mollusque. C'est surtout, paraît-il, en Bourgogne terre classique de l'escargot, que le fait a été constaté. Autrefois, l'escargot y croissait et se multipliait à l'infini. La production alors dépassait la consommation. Ensuite, le contraire est arrivé. Traqué sans merci, ramassé avec une persévérance à l'arrêt, l'escargot se raréfie et disparaît des vignes, puis des terres cultivées, et dans certaines régions, on ne le trouve plus que dans des coins de forêts reculé.

Aussi, qu'est-il arrivé ? Devant la rareté de la bestiole et sa cherté, certains restaurateurs dépourvus de

scrupules n'hésitent pas à servir à leur clientèle des escargots de Bourgogne artificiels, c'est-à-dire fabriqués avec du mou de veau que l'on introduit, habilement découpé en spirales, dans une coquille vide. Neuf fois sur dix, le consommateur ne s'aperçoit pas de cette fraude honteuse.

Afin de combattre la disparition de l'escargot, le Conseil général de la Côte-d'Or a émis le vœu original, dans une de ses dernières séances, qu'une loi interdise la chasse de ces petits animaux du 15 avril au 15 juillet.

Vers l'Armée Républicaine

VII

(Suite).

LA PRÉPARATION MILITAIRE

Ces patronages cléricaux richement entretenus par des dons et legs pieux, sont pour la plupart fort bien organisés, avec gymnases, stands, terrains de jeux, etc., ils sont encouragés tacitement par de nombreux chefs de corps qui leur prêtent des instructeurs volontaires, en dehors des heures de service ; en revanche, messieurs les officiers se voient mettre gracieusement à leur disposition un terrain de tennis où se rend la fine fleur de la société bien pensante.

Lors de leur entrée au service, les élèves des patronages, chaudement recommandés aux colonels par les *aumôniers de garnison*, obtiennent facilement le certificat d'aptitude militaire et arrivent ainsi très vite au grade de sergent, ensuite on les rengage sans aucune difficulté, puis on les pousse aux écoles d'officiers ; aussi voyons-nous le corps des sous-officiers de carrière se *cléricatiser* chaque jour davantage.

Donc, 1^o abrutissement du jeune homme par l'enseignement et les pratiques religieuses ;

2^o envahissement des cadres de sous-officiers par les élèves des patronages, tel est le bilan navrant dû à l'inertie des républicains.

L'histoire, a-t-on dit, est un éternel recommencement ; nous en faisons à l'heure actuelle la triste expérience. Après chacune de ses victoires sur la réaction, le parti républicain s'est endormi dans une dangereuse sécurité ; les alertes du boulangisme et du nationalisme ne l'ont pas corrigé. Puisse, une nouvelle aventure ne pas durement lui rappeler que la pleureuse cléricale remplace ses tentacules mutilées par d'autres plus vigoureuses.

Il est grand temps d'opposer à la préparation militaire réactionnaire, une préparation républicaine ; il existe des sociétés vraiment démocratiques : commençons par les développer, les encourager et les soutenir avec énergie ; obtenons des conseils municipaux et généraux des subventions ; si nous ne pouvons créer des patronages laïques, du moins attirons dans nos sociétés les élèves de nos écoles communales. Dans les villes de garnison, nous pouvons obtenir de l'autorité militaire un concours auquel nous avons droit, et en cas de mauvaise volonté de sa part, nous pouvons nous adresser au gouvernement pour avoir gain de cause.

Et maintenant que j'ai exposé la question dans ses grandes lignes, je vais prendre un cas tout particulier et qui intéresse tout particulièrement notre ville.

Personne n'ignore que Cahors possède une société de gymnastique « Les Sauveteurs du Lot » ; cette société est en voie de réorganisation sur des bases plus larges et est appelée à rendre de grands services dans une ville où la bande noire qui grouille à son tour possède des patronages qui sont la honte de la cité cadurcienne.

Il faut que tous les républicains, unis dans une étroite solidarité, soutiennent « Les Sauveteurs du Lot », lui recrutent des adhérents, et réduisent à néant l'œuvre néfaste de la congrégation romaine.

Je sais bien qu'on m'accusera d'anticléricalisme farouche, mais je conseille, en réponse à ceux qui pensent ainsi, de lire attentivement l'article de tête du *Nouvelliste de Bordeaux*, du 29 août 1908 organe du parti royaliste du Sud-Ouest ; ils y trouveront l'appel violent de M. Laurans, le fougueux évêque de Cahors, uni dans un touchant et évangélique accord à M. de Cabrières, évêque non moins bouillant de Montpellier, ils pourront constater les sentiments qui animent ces deux « tendres pasteurs du Christ » à l'égard de l'école laïque... L'audace des cléricaux ne connaît pas de bornes, car ils vont jusqu'à se servir de malheureux enfants inconséquents pour attirer chez eux de nouveaux adeptes, et ils opèrent sur une vaste échelle dans les écoles de la ville.

En présence du mouvement antimilitariste toujours croissant, il est de toute nécessité que la jeunesse soit éduquée, au point de vue militaire, dans un sens essentiellement républicain ; cette éducation, il ne faut pas la demander à la caserne où 90 0/0 de nos officiers sont réactionnaires ; il faut la lui donner avant son entrée au régiment, pour que, le caractère et les idées formés, nos jeunes soldats ne se fassent pas les complices de leurs chefs au cas où ceux-ci chercheraient à les entraîner dans une nouvelle affaire Déroulède.

Enfin prenons exemple sur les Anciens qui, en tout, nous furent bien supérieurs ; ce qui fit la force de Rome, ce fut le civisme et l'amour de la Patrie, ce fut la vigueur physique de ses citoyens, dont la beauté plastique fait notre étonnement et notre admiration et à laquelle nous devons tant d'immortels et inimitables chefs-d'œuvre.

Nous aussi, Latins du xx^e siècle, rendons à la beauté corporelle le culte auquel elle a droit et que la religion chrétienne a abolie au nom de ses absurdes dogmes. *Un esprit sain dans un corps sain*, tel fut le proverbe dont l'application fit de Rome la reine de l'Antiquité. Or quoi de plus apte à vivifier et à embellir le corps que la pratique raisonnée des exercices physiques ? Quoi de plus moralisateur que la gymnastique, le tir, la marche, la natation, l'équitation qui fortifient le corps, et exigent à la fois la volonté et le mépris du danger.

Quel plus noble but que celui d'apporter au patrimoine commun de la vitalité nationale la contribution d'un organisme vigoureux et d'une intelligence exercée, par l'Amour pour l'Art et pour la Patrie républicaine ?

9^e Août 1908. —

AUDAX.

Le retour de M. Clemenceau

M. Clemenceau, président du conseil, est arrivé samedi matin à Paris à 7 h. 1/2, de retour de Carlsbad.

M. Clemenceau a été salué à la gare de l'Est par tous les ministres présents à Paris ; le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris ; MM. Winter et Mandel, directeur en chef de son cabinet ; M. Dutasta, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères ; M. de Selves, préfet de la Seine, accompagné de M. Piettre, son chef de cabinet ; M. Lépine, préfet de police ; les chefs de service du ministère de l'intérieur et le haut personnel de la compagnie de l'Est.

M. le président du conseil, qui revient à Paris en excellente santé, était accompagné de M. Roth, chef de son cabinet.

M. Clemenceau, après s'être rendu quelques minutes à son domicile particulier, est allé à la maison de santé de Neuilly voir sa fille, Mme Jacquemaire, qui est maintenant en pleine convalescence. Il s'est ensuite rendu au ministère de l'intérieur, où il a successivement conféré avec MM. Pichon, ministre des affaires étrangères ; Briand, ministre de la justice et Caillaux, ministre des finances.

Dans l'après-midi, il a reçu la visite du roi de Grèce.

Au Maroc

Moulay-Hafid et la harka

Répondant à l'appel d'un Message les Français, trois cents indigènes du Taflalet, habitant Fez, ont quitté le 1^{er} cette ville pour se rendre dans le Sud-Oranais et se joindre à la harka. Ils sont partis acclamés sur leur passage et escortés jusqu'à quelques kilomètres de Fez par une grande partie de la population, qui s'était fait honneur de pourvoir à leur équipement. Ces Filaliens avaient trouvé le meilleur accueil auprès du maghzen, qui leur fournit des armes et des munitions.

Les chefs en désaccord

Il se confirme que des désaccords ont surgi entre les chefs marocains et c'est surtout contre Moulay-Lhassen-Sébaï qu'ils se portent la colère des autres chefs. Celui-ci devait, lors du combat du 1^{er} septembre, pendant que la redoute et le blockhaus subsistent les attaques des autres contingents, pénétrer dans la palmerie et l'occuper. L'attaque de la harka eut été ainsi redoutable, car c'est par la lutte corps à corps, à la baïonnette,

qu'il eût seulement été possible de l'en déloger, mais Moulay-Lhassen avait déjà fait connaissance avec nos fusils à Menabba, à Beni-Ouzien et à Bou-Denib même, au mois d'avril dernier, et il a jugé prudent de s'abstenir.

M'Tougui ne serait pas battu !

Il semblait, d'après les dernières dépêches, que M'Tougui avait été définitivement battu sous Marrakech. Or, on reçoit les dépêches suivantes : « Les bruits de la défaite de M'Tougui devant Marrakech sont inexacts. »

« Le caïd M'Tougui tient encore bon, dit-on, dans le Sud. On assure que Aïssa-ben-Omar cherche des prétextes pour refuser de marcher contre M'Tougui, dont il désirerait secrètement le succès. »

Omar-ben-Tazi a envoyé un vapeur à Casablanca pour chercher des munitions destinées à M'Tougui. Glaoui et Si-Aïssa partent attaquer M'Tougui. Celui-ci campe à Ferouga. Par conséquent, les bruits de sa défaite le 27 août son faux. »

Mogador toujours aziziste

La ville reste encore aziziste. Le gouverneur a même donné lecture vendredi, avec les solennités d'usage et accompagnement de musique, d'une lettre d'Abd-el-Aziz.

L'assassinat du caïd Anflous

Voici des détails sur l'assassinat du caïd Anflous, datés de Mogador, 2 septembre :

« Le nègre plongea un poignard dans le cœur du caïd. Il aurait reçu de l'argent du caïd Arbal. »

« Le nègre réussit à fuir, mais il fut repris. On trouva sur lui une lettre du caïd Arbal. Il fut aussitôt plongé dans une fosse contenant de la chaux vive. »

Le retour de M. Clemenceau

M. Clemenceau, président du conseil, est arrivé samedi matin à Paris à 7 h. 1/2, de retour de Carlsbad.

M. Clemenceau a été salué à la gare de l'Est par tous les ministres présents à Paris ; le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris ; MM. Winter et Mandel, directeur en chef de son cabinet ; M. Dutasta, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères ; M. de Selves, préfet de la Seine, accompagné de M. Piettre, son chef de cabinet ; M. Lépine, préfet de police ; les chefs de service du ministère de l'intérieur et le haut personnel de la compagnie de l'Est.

M. le président du conseil, qui revient à Paris en excellente santé, était accompagné de M. Roth, chef de son cabinet.

M. Clemenceau, après s'être rendu quelques minutes à son domicile particulier, est allé à la maison de santé de Neuilly voir sa fille, Mme Jacquemaire, qui est maintenant en pleine convalescence. Il s'est ensuite rendu au ministère de l'intérieur, où il a successivement conféré avec MM. Pichon, ministre des affaires étrangères ; Briand, ministre de la justice et Caillaux, ministre des finances.

Dans l'après-midi, il a reçu la visite du roi de Grèce.

Au Conseil d'Etat

Samedi est venue pour la première fois, devant le conseil d'Etat, la question du repos partiel hebdomadaire et par rayons dans un grand bazar, chacun des rayons étant envisagé isolément.

Le propriétaire des Nouvelles Galeries, de Carcassonne, alléguait que de nombreuses dérogations ont été accordées à des marchands de spécialités qui concurrencient directement ses magasins, et il se plaignait d'avoir vu repousser sa propre demande.

La dérogation accordée aux concurrents était fondée sur ce qu'une partie de leur clientèle, composée de la population rurale des environs de Carcassonne, a l'habitude de se rendre au chef-lieu le dimanche matin. Or, cette clientèle est celle qui fréquente les Nouvelles Galeries, dans ces conditions, et conformément

ment, dans cette affaire, aux conclusions de M. le commissaire du gouvernement Tardieu, le conseil d'Etat a estimé qu'il y avait lieu d'accorder l'autorisation de laisser les magasins ouverts le dimanche jusqu'à midi, mais en limitant cette autorisation à quatre rayons, qui sont les seuls concurrencés par les magasins spécialisés que visait le demandeur.

Courrier de Chine

Le journal l'Echo de Chine, apporte les nouvelles suivantes :

Les environs d'Hankéou sont dans un état sanitaire inquiétant. Le choléra sévit et l'on compte actuellement 8 victimes européennes.

Les autorités ayant fait analyser la glace livrée à la consommation, les docteurs ont conclu que tout le mal venait de cette glace. Un rapport en ce sens a été adressé au corps consulaire.

Le bruit court que, par suite du manque de fonds pour le rachat de la ligne de Pékin-Hankéou et de la difficulté de contracter un emprunt local, Se-Tcheng-Pi aurait l'intention de faire appel à sir Walter Hillier, conseiller du gouvernement chinois, pour l'aider à contracter à Londres un emprunt de 50 000.000 de taels.

On annonce que les jetées en construction au port militaire de Sasebo seront d'une grandeur inaccoutumée lorsqu'elles seront terminées. Il sera, dit-on, possible à dix cuirassés du type Dreadnought de s'y mettre à l'abri. A marée basse, il y aura trente-deux pieds d'eau.

Les travaux seront finis en 1912, avec les cales sèches qui seront terminées en 1910.

Le port de Sasebo sera le plus grand port militaire du Pacifique.

Aux Français tombés sous Metz

Le service anniversaire fondé par l'évêque Dupont des Loges, pour les soldats français tombés en 1870 sous les murs de Metz, a été célébré à la cathédrale en présence d'une assistance nombreuse composée presque exclusivement de vieux Messins, ainsi que de personnes venues de l'Est de la France.

Après la cérémonie, on s'est rendu auprès du grand monument des soldats français, au cimetière. Des couronnes et des gerbes de fleurs, sur une desquelles avait été fixé un nœud aux couleurs françaises, avaient été disposées autour du monument.

M. Bondeau, au nom de l'Association des anciens combattants de Gravelotte et de l'armée du Rhin, a prononcé une courte allocution pour remercier les dames messines du dévouement qu'elles apportent à l'entretien des sépultures des soldats français.

Puis, M. Jean, délégué du Souvenir français à Metz, a également exprimé ses remerciements aux dames de Metz, au nom du Souvenir français.

Les brutalités dans l'armée allemande

Le conseil de guerre de la 11^e division a condamné à dix-huit mois de prison et à la dégradation le sous-officier Joseph Naérot, du 6^e bataillon du train, convaincu de mauvais traitements envers des recrues dans 135 cas, et d'abus de pouvoir envers un inférieur dans 45 cas. Pendant le temps qui s'est écoulé entre le 10 novembre 1907 et le 17 juillet 1908, ce sous-officier a souffleté au moins quatre fois par semaine le soldat Kirchof, dont le tort était d'être peu intelligent et pas très bien développé physiquement. Non content de le gifler, il l'a encore frappé avec tous les objets qui lui tombaient sous la main : fouets, brides, etc. Quarante-quatre fois, il l'a empêché de prendre

son repas à midi en l'envoyant en corvée, alors que les autres mangeaient. « Tu ne mérites pas, lui disait-il, la nourriture qu'on te donne. » Une fois, il lui asséna sur la nuque un tel coup que Kirchof en tomba par terre. Il ne savait que faire pour l'humilier et le tourmenter. Tantôt il l'enfermait dans une armoire pendant trois quarts d'heure, tantôt il le faisait mettre à genoux et rester une demi-heure dans cette position. Il terrorisait aussi les autres recrues et les tourmentait d'une façon inhumaine.

Le conseil de guerre, justement indigné, lui a infligé une punition double de celle que réclamait l'accusation.

Un autre sous-officier, Miethe, du 11^e grenadiers, s'est rendu coupable de faits analogues, frappant les soldats Kirchof, Pöhl et Halfar, les injuriant, les faisant mettre successivement à genoux, à plat ventre, etc. Il n'a été condamné qu'à trois mois de prison et à la dégradation.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1898

Le numéro 666.760 gagne 200.000 fr.

Le numéro 244 gagne 50.000 fr.

Les 4 numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. :

42.846 332.945 262.751 150.980

Les 4 numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. :

271.593 21.189 569.272 127.459

40 numéros gagnent chacun 1000 fr.

Foncières 1885

Le numéro 626.370 gagne 100.000 fr.

Le numéro 601.824 gagne 25.000 fr.

Les 6 numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.

470.784 859.695 157.858 345.626

968.296 902.644

45 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Foncières 1879

Le numéro 1.095.474 gagne 100.000 fr.

Le numéro 532.517 gagne 100.000 fr.

Le numéro 761.880 gagne 25.000 fr.

Les 5 numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. :

986.902 271.572 1.469.054 988.336

1.797.878

90 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Petites Nouvelles

Dimanche soir, a eu lieu à Marseille, le banquet donné en l'honneur de M. Henri Brisson, président de la Chambre et député de Marseille, par le cercle du bloc de gauche de la 4^e circonscription. M. Ruau, ministre de l'Agriculture y assistait.

— On va donner à une rue de Paris le nom de Pierron de Chamousset qui fut le créateur en 1760, de la petite poste, embryon du service postal actuel.

— On a inauguré à Newport (Etats-Unis), une plaque sur la maison où Rochambeau qui mit son épée au service de l'indépendance américaine, installa son quartier général.

— Le roi de Grèce, se rendant à Copenhague, a quitté Paris samedi soir à 10 heures. Le roi Georges fera de nouveau un séjour à Paris à son retour de Copenhague vers mi-octobre.

— Le Pourquoi pas ? qui s'était réfugié dans le port de Guernesey mardi est reparti dans la direction du Sud.

— La princesse Louise d'Orléans, femme de l'infant don Carlos a accouché d'un garçon.

— Le paquebot « Phrygie », venant de Constantinople est arrivé, ayant à bord Naoum-Pacha, le nouvel ambassadeur de Turquie en France.

CHRONIQUE LOCALE

Elle est raide !

C'est leur marotte ! Il n'y a rien à faire : ils sont incurables.

Quoi qu'ils fassent, comment qu'ils s'arrangent, malgré eux, nos financiers d'à-côté sont obligés de retomber dans leur... élément.

Ce n'est pourtant pas faute de ne pas leur avoir crié et de leur crier : « Casse-cou ! » : ils sont sourds !

Au fond notre sensiblerie ne va pas jusqu'à les plaindre ! au contraire, ils amusent et permettent d'établir des comparaisons qui ne sont jamais à leur avantage.

C'est ainsi que dans un dernier numéro de la feuille d'à-côté, au sujet d'une question de mode de scrutin, nous lisons avec effarement une protestation contre la loi de dessaisissement.

Ce n'est certes pas la critique contre la loi qui nous a effarés : après tout, les financiers d'à-côté ont le droit d'être les adversaires — pas à l'œil — des républicains : ce qui nous a effarés, c'est cette phrase : « cette loi » qui a dépossédé des quantités de Français de ce qui leur appartient ». Et plus loin : « C'est le vol organisé ».

Si c'est le sénateur panamitar qui écrit ces belles choses, — dans tous les cas, c'est dans son journal, — ou si c'est un autre financier dans son genre, les Français peuvent être fiers d'être défendus de si belle façon.

Nous ne savons pas si ces Français dépossédés ont donné carte blanche aux bonzes d'à côté, pour les défendre, mais pour notre part, nous estimons qu'ils auraient dû se demander avant de confier cette défense : « Est-ce que ces bonzes n'ont pas un regret de voir passer dans d'autres poches notre argent ? n'est-ce pas un regret de n'avoir pu nous en prendre quand ils combinaient leurs opérations véreuses qui eurent tant de retentissement ? »

C'est égal, entendre parler de déposition là, à côté ? Elle est raide.

L. B.

Petite rectification

Samedi, à l'heure même où paraissait notre entrefilet « Miracle », dans lequel nous nous étonnions du silence observé au sujet de l'incident du paralytique de Nancy, par la presse cléricale, le Quercinois reproduisait un article de l'Eclair de l'Est qui affirme que l'incident n'a pas pu se produire.

La Petite République affirme que l'incident s'est produit : l'Eclair de l'Est le nie : laissons-les se débrouiller, mais nous ne voyons pas pourquoi nous n'accorderions pas confiance à notre confrère parisien, le Quercinois plaçant bien la sienne dans l'Eclair de l'Est.

Au surplus, notre intention en reparlant de l'incident du paralytique de Nancy, est de rectifier simplement un point de notre entrefilet en disant que nos confrères cléricaux n'ont pas tous observé un silence religieux au sujet de l'incident.

L. B.

Ecole normale

M. Dufay, directeur de l'Ecole normale de Lescar (Basses-Pyrénées), est nommé directeur de l'Ecole normale de Cahors, en remplacement de M. Mergier, dont nous avons précédemment annoncé la nomination au poste d'inspecteur primaire à Senlis.

Elections municipales

Les électeurs de la commune de Puybrun sont convoqués pour le dimanche 27 septembre à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller municipal en remplacement de M. Mazet, maire, décédé.

Les électeurs de la section de Naudillac, commune du Roc, sont également convoqués pour le dimanche 27 septembre pour procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

Société d'Agriculture du Lot

Le bureau de la Société a l'honneur d'informer les agriculteurs qu'une médaille d'argent et deux médailles de bronze ont été accordées par M. le Ministre de l'Agriculture pour être décernées au concours d'animaux reproducteurs, instruments agricoles, produits maraichers et agricoles, qui se tiendra à Gourdon dimanche 13 septembre.

Le jury commencera ses opérations à 10 heures du matin et la distribution des récompenses aura lieu à 4 heures du soir.

La plaque des bicyclettes

Un arrêté ministériel publié dimanche à l'« Official » décide que la plaque que doit porter tout vélocipède (sic) ou appareil analogue, en exécution de l'article 23 de la loi du 30 janvier 1907 sera en métal. Les plaques seront frappées par l'administration des monnaies et médailles d'un poinçon spécial. Les vélocipèdes seront munis d'autant de plaques qu'ils comportent de places. La plaque sera fixée par le possesseur du vélocipède, sur le tube de direction, soit au moyen d'une lame métallique délivrée en même temps que la plaque, soit par tout autre procédé, de manière à se présenter de face sur le devant du vélocipède.

Les plaques de vélocipèdes à moteur mécanique ayant plusieurs places seront fixées les unes au-dessus des autres sur le tube de direction. Les plaques doivent toujours rester apparentes.

Le contingent de 1908

Conformément aux instructions du ministre de la guerre, les hommes de la classe 1907 et les ajournés de la classe 1906 (service armé et service auxiliaire) seront mis en route aux dates ci-après :

1^o Le 1^{er} octobre, les hommes affectés aux corps de cavalerie ;

2^o Les 6, 7 et 8 octobre, les hommes affectés aux autres armes ;

3^o Le 8 octobre, tous les hommes classés comme soutiens de famille.

L'heure de l'arrivée au corps est en principe fixée ainsi qu'il suit :

Doivent se présenter : 1^o avant midi, les jeunes soldats n'ayant qu'un court trajet à accomplir ; 2^o avant trois heures, les hommes qui, en raison de la distance, devront partir la veille ou l'avant-veille. Toutefois, les hommes appartenant au recrutement de la Seine et à destination des garnisons de l'Est devront se présenter au corps au plus tard avant midi.

Grandes manœuvres

Dans la nuit de mardi, les troupes de la garnison, armée active et réserve, ont quitté leurs cantonnements pour prendre part aux manœuvres de division qui vont avoir lieu ces jours-ci.

La première étape est Montcuq.

Accident

Ces jours derniers, le sieur J. M..., serrurier s'amusant avec un de ses camarades sur le Champ de Mars est tombé accidentellement sur la chaussée et s'est fait de nombreuses contusions.

sions. Son état n'est pas grave mais nécessitera plusieurs jours de repos.

Fête votive

La fête du faubourg St-Georges a été célébrée, dimanche et lundi, au milieu du plus vif entrain.

Nombreux étaient les couples qui ont pris part aux danses entraînantes que jouait un orchestre excellent. Lundi a été une journée d'attractions diverses pour les enfants du quartier.

Félicitations aux organisateurs.

Tribunal correctionnel

Audience du 5 septembre 1908

VOL D'UN LAPIN

Pierre Loustalot, âgé de 16 ans, vannier ambulancier, sans domicile fixe, est condamné à huit jours de prison avec sursis, pour vol d'un lapin.

DÉLITS DE CHASSE

Sont condamnés pour chasse sans permis, à 25 francs d'amende chacun les sieurs : Guillaume Gaillard, 41 ans, sieur de long à Cahors ; Jean Issendou, 61 ans, cultivateur à Bach ; Edouard Lamollère, 25 ans, propriétaire à Castelnaud. En outre, Henri Gallacy, âgé de 26 ans, cultivateur à Marmillac, se voit infliger 50 francs d'amende pour le même délit, tandis que le tribunal condamne à 8 francs d'amende le jeune Louis Vidalliac, âgé de 15 ans, cultivateur à Vaylats, et le fait bénéficier de la loi de sursis.

BLESSURES INVOLONTAIRES

Germain Gauthier, cultivateur à Saint-Dauphny, est poursuivi pour blessures involontaires. Sur plaidoirie de M^e Lacaze, cette affaire est renvoyée au 3 octobre pour l'audition des témoins.

VOL DE POULES

François Doucet, âgé de 68 ans, tisserand à Laramière, qui a tenté de soustraire deux poules à son voisin, est condamné à 20 jours de prison.

RIXE

Gaston Ourcival, âgé de 29 ans, propriétaire à Varaire ; Lison Hortence, épouse Ourcival, âgée de 23 ans, du même lieu, sont poursuivis pour coups et blessures ; tandis que Justine Guilhem, femme Ourcival, âgée de 54 ans, ménagère à Varaire est poursuivie pour menaces sous conditions. Les prévenus faisant défaut, le tribunal condamne les deux premiers à 50 francs d'amende chacun, et la femme Guilhem à 16 francs.

VOIES DE FAIT ET OUTRAGES

Edouard Plantade, 21 ans, fleuriste à Cahors, a outragé un citoyen chargé d'un service public et s'est livré à des voies de fait. Coût : six jours de prison. Plantade faisait défaut à l'audience.

COUPS ET BLESSURES RÉCIPROQUES

Les nommés Pierre Delbit, âgé de 36 ans ; Pierre Desoncle, âgé de 62 ans ; Louis Cassan, âgé de 26 ans ; Maria Desoncle, âgée de 20 ans, épouse Cassan, tous cultivateurs à Goujonac, se sont portés des coups réciproquement. Le premier prévenu est condamné à 50 francs d'amende, et les trois autres à 16 francs chacun, avec application de la loi de sursis pour l'amende. Le tribunal condamne en outre les trois derniers à payer au sieur Delbit 25 francs à titre de dommages-intérêts.

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 10 SEPTEMBRE

Marche Picarde	Bazus
Ouverture de Concert	Boucheb
Neiges d'Autan (Valse)	Kelsen
Air varié pour saxophone	
Alto	Bouillon
Menuet Chantilly	Kelsen

Allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 7 septembre 1 h. 7 s.

Interpellation

M. Delafosse, député du Calvados, a informé M. Clemenceau qu'il interpellera à la rentrée de la Chambre, sur la politique de la France au Maroc.

L'aéroplane Delagrango

M. Delagrango a évolué ce matin avec son aéroplane à Issy-les-Moulineux : il a volé durant 31 minutes parcourant plus de 28 kilomètres.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 8 septembre 12 h. 17 s.

Attentat contre M. Roosevelt

Des coups de revolver ont été tirés samedi contre M. Roosevelt, qui se promenait en voiture à Oysterbay. Il n'y a eu aucun blessé. L'auteur présumé de l'attentat a été arrêté hier. Ce serait un fou.

Conseil des Ministres

Paris, 8 septembre 1 h. 8 s.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à Rambouillet. MM. Dujardin-Beaumez, Maujan étaient absents.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a entretenu le Conseil des affaires du Maroc. Il a annoncé que l'accord était complet à la suite d'une conversation qu'il avait eu hier avec l'ambassadeur d'Espagne au sujet de la note franco-espagnole. Même dans les moindres détails, l'accord est complet.

M. Clemenceau a rapporté ensuite différents entretiens politiques qu'il a eus à Carlsbad.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Lanzés

Foire. — La foire du 5 septembre a présenté une assez vive animation. Dans l'espèce bovine, les prix ont accusé non seulement une grande fermeté, mais encore une tendance à la hausse ; il en a été de même pour les bêtes à laine, tandis qu'un fléchissement s'est produit sur les jeunes porcs de deux à trois mois.

Castelfran

Fête locale. — Voici le programme des fêtes qui auront lieu à Castelfran les 12, 13 et 14 septembre 1908 :

Samedi 12, annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Dimanche 13, de 7 à 8 heures tour de ville ; de 9 à 11 heures, distributions des bouquets ; de 2 à 3 heures, jeux nautiques sur le Lot : course aux canards, course à la nage, assaut du tonneau ; de 4 à 5 heures, jeux de la cruche et des croquants ; de 5 à 7 heures, grand bal ; de 8 à 9 heures, retraite aux flambeaux ; brillant feu d'artifice ; à 9 heures, départ du ballon « l'Invincible », à 10 heures, bataille de confettis ; à 11 heures, grand bal de nuit.

Lundi 14, de 9 à 10 heures, tour de ville ; de 3 à 5 heures : course en sac, course à pied, course aux cerceaux, course aux œufs, jeux de la poêle et de la ficelle ; de 5 à 7 heures, grand bal ; à 8 heures, retraite aux flambeaux ; bataille de confettis ; à 9 heures, grand bal champêtre.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 72

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

Par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

Lettres édifiantes

CHAPITRE XV

Marie-Gaston à madame la comtesse de l'Estorade

Je ne sais comment s'y prit la mère Marie-des-Anges ; mais ce matin on a vu la voiture du comte de Gondreville arrêtée à la porte du couvent : le miracle, entendons-nous bien, ne consiste pas à avoir évoqué ce vieux singe ; car du moment qu'ils avaient été avisés d'une somme de dix mille francs à payer, quoique la somme ne dut sortir de sa bourse, mais bien de celle de Keller, il avait dû se presser d'accourir : c'était de l'argent de famille ; et puis les avarices comme lui se passionnent même pour la perte du bien d'autrui, quand ils ne le trouvent pas bien dépensé.

Mais la mère Marie-des-Anges n'était pas contentée de l'attirer à sa communauté ; apparemment aussi elle fit nos affaires. En sortant, le pair de Fran-

ce se rendit chez son ami Grévin ; et, dans la journée, celui-ci dit à plusieurs personnes que décidément son genre était par trop stupide, qu'il venait encore de se compromettre avec l'histoire de cette Parisienne, et qu'il n'y aurait jamais rien à faire de lui.

En même temps on a été informé que les curés des deux paroisses avaient reçu, par les mains de la mère Marie-des-Anges, une somme de mille écus à se partager entre leurs pauvres, et à elle remise par un bienfaiteur qui désirait ne pas être connu.

Salleneuve est furieux, parce que quelques-uns de nos agents s'en vont disant partout qu'il est ce bienfaiteur anonyme, et bien des gens le croient, quoique l'histoire du billet Keller ait beaucoup couru, et que l'honneur de cette générosité pût être facilement reportée à son auteur véritable.

Mais quand on a une fois le vent en poupe, on ne peut le mesurer mathématiquement à chaque voile, et souvent il faut en prendre plus qu'on n'en veut.

Monsieur Maxime de Trailles ne décolère pas ; il y a tout lieu de croire que l'échec, qu'il doit voir maintenant inévitable, enterré avec lui son mariage. Il faut dire de sa méseventure la phrase consacrée pour les auteurs malheureux, que c'est un homme d'esprit qui prendra sa revanche.

Quel curieux homme, madame, que

cet organiste, qui comme un de nos grands médecins, dont il n'est pourtant pas parent, s'appelle Bricheteau. On n'a pas plus d'activité, plus de présence d'esprit, plus de dévouement et plus d'intelligence, et il n'y a pas deux hommes en Europe qui touchent de l'orgue comme lui. Vous qui ne voulez pas que Nais soit une pianoteuse, vous devriez bien le lui donner pour maître. Voilà un homme qui lui apprendrait vraiment la musique, et celui-ci ne vous paraîtrait pas d'une grandeur inquiétante, car il a autant de modestie que de talent : auprès de Salleneuve s'est un caniche ; aussi adroit, aussi fidèle, et je dirai aussi laid, si avec une physionomie bonne et ouverte comme la sienne on pouvait ne pas être tenu pour beau.

CHAPITRE XVII

Marie-Gaston à la comtesse de l'Estorade

Arcis-sur-Aube, dimanche 12 mai 1839.

Madame,

Hier soir a eu lieu la réunion préparatoire, cérémonie assez ridicule et surtout assez désagréable pour les candidats, mais que pourtant il faut accepter.

Au moment de s'engager pour quatre ou cinq ans avec un mandataire, il est naturel que l'on veuille savoir à qui on a affaire. Est-ce un homme intelligent ;

exprime-t-il réellement l'opinion dont il a l'étiquette ? Sera-t-il gracieux et abordable pour les intérêts qui pourront avoir à se réclamer de lui ? Est-ce un caractère ferme ? Saura-t-il défendre ses idées (s'il en a) ? En un mot sera-t-on dignement, sûrement et honnêtement représenté ? Voilà le côté sérieux et respectable de l'institution, qui, n'étant pas écrite dans la loi, pour s'être aussi complètement installée dans les mœurs, devait bien avoir sa raison d'exister.

Mais toute médaille a son revers, et, par un autre côté, on peut vous montrer dans ces assemblées l'électeur tout bouffi de son importance, s'empressant à faire exercice extérieur de la souveraineté qu'il va abdiquer entre les mains de son député, et la lui vendant le plus cher qu'il peut.

L'impertinence de certaines questions adressées au candidat, ne dirait-on pas un ilote sur lequel chaque électeur a le droit de vie ou de mort ? Pas de recoin de sa vie privée où le malheureux soit sûr de ne pas voir pénétrer une curiosité indiscrette, et, en fait d'interrogations saugrenues, tout est possible, par exemple : pourquoi le candidat préfère-t-il le vin de Champagne au vin de Bordeaux ? A Bordeaux, où le vin est une religion, cette préférence impliquerait une idée de non patriotisme, et elle pourrait gravement compromettre l'élection.

Beaucoup d'électeurs aussi vont là uniquement pour jouir de l'embaras des prétendants. Les tenants, comme ils disent, sur la sellette, il comptent s'en amuser comme les enfants de leur haneton, ou comme, autrefois les vieux juges, et encore, aujourd'hui, les jeunes médecins, d'une torture criminelle, d'une autopsie ou d'une opération.

Plusieurs n'ont pas des goûts si relevés : ils sont venus uniquement pour jouir du tapage, de la confusion de voir, presque toujours certains en pareille rencontre ; il en est qui voient une occasion d'avoir le placement de quelque talent agréable ; ainsi, au moment, malheureusement trop fréquent, où comment disent les comptes rendus de la Chambre des députés, le tumulte est à son comble, il n'est pas rare d'entendre imités, à miracle, le chant du coq ou le cri de détresse du chien auquel on a marché sur la patte. L'intelligence, qui seule devrait être appelée à l'électorat, ayant, comme d'Aubigné, le frère de madame de Maintenon, reçu son bâton en argent, faut-il s'étonner que, parmi les électeurs, se rencontrent des gens stupides, et ceux-ci ne sont-ils pas assez nombreux, dans le monde, pour avoir aussi la prétention d'être représentés ?

La réunion a eu lieu dans une salle assez vaste, où un traiteur de l'endroit donne tous les dimanches à danser ; or-

chestre y forme une sorte de tribune réservée dans laquelle peut être admis un peu de public, non électeur ; je fus un de ces privilégiés. Quelques dames avaient pris place sur le devant ; madame Marion, tante de l'avocat Gignot, l'un des candidats ; madame et mademoiselle Mollont, femme et fille du greffier du tribunal, quelques autres dont le nom et la qualité m'échappent, mais madame et mademoiselle Beauvisage avaient fait comme Brutus et Cassius, elles brillaient par leur absence.

Avant que la candidature de monsieur Beauvisage se fût produite, celle de monsieur Simon Gignot paraissait avoir les plus grandes chances ; maintenant, avec celle de notre ami Salleneuve, qui, à son tour, a distancé monsieur le maire, l'avocat se trouve reculé de deux échelons. Son père, ancien colonel de l'empire, joint d

Le meilleur accueil sera fait aux étrangers.

Le comité.

Bélaye

Victime d'une imprudence. — Dimanche, vers dix heures du matin, les deux enfants de M. Bru, propriétaire au hameau de Lagrèze, un garçon de neuf ans et une fillette de onze ans, s'amusaient dans un champ à quelques distances de la maison paternelle. Ils ramassèrent des herbes sèches et mirent le feu. Les flammes atteignirent les vêtements de la fillette qui poussa des cris déchirants. Un voisin, M. Molinier, s'empressa d'accourir et arracha les vêtements enflammés. Les chairs de la malheureuse enfant tombaient en lambeaux. Son état inspire les plus vives inquiétudes.

Prayssac

Acte de probité. — Lundi dernier, pendant la durée des fêtes, les jeunes René Marty, de Cazals, et Rachel Laforgue, de Sérignac, trouvèrent sur la voie publique une ceinture d'homme nouveau modèle, contenant une certaine somme d'argent. Nos deux jeunes et honnêtes garçons s'empressèrent aussitôt d'apporter leur trouvaille chez M. le maire, où le propriétaire fut heureux de la retrouver. Toutes nos félicitations à nos deux jeunes visiteurs pour leur acte de probité commune.

Crégols

Contre la guerre. — M. Horace Thivet, de Paris, directeur de l'Ecole de la Paix (française) qui est en vacances dans notre département, se propose de nous faire quelques conférences de bonne propagande, accompagnées de lectures, de poésies, avec projections lumineuses, sur l'importante question de la Paix.

Il traitera plusieurs fois dans les cantons de Limogne et de St-Géry un sujet intitulé :

Contre la guerre

Par l'arbitrage

Vers la Paix.

La première conférence aura lieu le dimanche 18 septembre 1908 à 5 h. du soir, à *Tour-de-Faure*, les habitants de *St-Cirq-Lapopie* y seront convoqués.

La 2^e conférence aura lieu également le 13 septembre à 8 h. 1/2 du soir, à Crégols.

La 3^e conférence aura lieu le dimanche 20 septembre à 5 h. du soir, à *Calvignac*, y seront convoqués les habitants de *Larnagol*.

La 4^e conférence aura lieu également le 20 septembre à 8 h. 1/2 du soir, à *Cérenières*, y seront convoqués les habitants de *St-Martin-Labouval*, *Latoullanie* et *Cornus*.

D'autres conférences, en d'autres lieux sur ce même sujet, seront annoncées ultérieurement.

Arondissement de Figeac

Figeac

La fête de la place Carnot. — Le comité d'organisation de la place Carnot et rues adjacentes a fixé la célébration de sa fête au dimanche 20 septembre courant.

Le programme des réjouissances déjà élaboré est très attrayant et fait honneur à la jeunesse qui l'a conçu.

Les habitants de ce quartier font bon accueil aux organisateurs chargés de recevoir les souscriptions.

Capdenac-le-Haut

Formation d'un comité radical. — A raison des fêtes de Capdenac-Gare, célébrées dimanche, la réunion que nous avions annoncée pour ce dernier jour, est reportée à dimanche prochain 13 septembre.

Objet de la réunion : Formation d'un comité radical.

Appel est fait à tous les républicains de bonne volonté.

Cajarc

Conseil municipal. — Séance du dimanche 6 septembre. Ouverte à trois heures du soir, sous la présidence de M. Bour, maire. Absents, MM. Vernet, Adjoint, Louis Lafon, Murat, Masbou, Carnus, M. Florent Mirabel, est nommé secrétaire.

Sur la proposition de M. le maire et après observation de M. Cougoule, on renvoie à la prochaine séance la lecture du procès-verbal de la dernière. Le conseil, à l'unanimité des membres présents, émet ensuite un vote favorable au sujet d'un emprunt de 3.500 francs nécessaires pour réparer la vieille école des filles. Il décide aussi que cette somme soit fournie par le Crédit foncier et remboursable en vingt annuités de 252 francs. M. le maire donne connaissance d'une lettre du fermier des droits et places publiques demandant que les marchés ne subissent pas de déplacement.

Le conseil déclare s'en tenir à sa délibération antérieure.

M. le maire fait connaître, en outre, pour les fraudes alimentaires, un laboratoire est établi à Rodez. Il annonce aussi que le bureau de bienfaisance propose de vendre l'ancien couvent pour

e prix de 18.000 francs. Après en avoir délibéré, le conseil est d'avis d'accepter cette proposition. Une commission de trois membres comprenant MM. Granot, Gazeau et Mirabel est nommée pour présider à l'adjudication de la fourniture de pétrole.

La séance est ensuite levée, l'affaire Bonnet du Verdier devant être traitée à huis clos.

Salvagnac-Cajarc

Accident. — Jeudi dernier, M. Darros, propriétaire à Saint-Clair, était venu à Salvagnac, pour prendre une charrette de sable. En montant la côte qui va vers le moulin, le cheval, ne pouvant plus traîner son véhicule, recula et fit une chute de plusieurs mètres. Il fut tué sur le coup et le conducteur en fut quitte pour quelques contusions sans gravité.

Leyme

Une lettre de félicitations. — Le Conseil municipal de Leyme, dans sa séance du 23 août dernier, a adressé à notre sympathique député, M. Bécays, une lettre de félicitations au sujet de son attitude politique à la Chambre.

M. Roussinque, maire de Leyme, vient de recevoir la lettre qui suit :

« Mon cher M. Roussinque,

Je reçois à l'instant l'adresse que vous avez bien voulu me transmettre, et croyez que je suis très vivement touché de cette marque de sympathie et de confiance.

» Veuillez être mon interprète auprès des membres du Conseil municipal de Leyme, et le rassurer de mon sincère attachement aux intérêts de votre commune, en même temps que de mon ferme désir de contribuer dans toute la mesure possible au succès des réformes attendues par notre démocratie rurale.

» Recevez, etc.

» BECAYS »

Quissac

Classe enfantine. — Nous apprenons que, grâce aux démarches pressantes de notre dévoué député, M. Bécays, la question de la création d'une classe enfantine à Quissac, va être solutionnée incessamment.

Nous remercions notre sympathique représentant à la Chambre de l'activité dont il a fait preuve en cette circonstance.

Arondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Séance du 3 septembre. — Sur pétition signée de onze conseillers municipaux, M. le maire de Gourdon avait convoqué, jeudi soir, le conseil municipal pour délibérer sur les mesures à prendre en vue du prochain concours agricole.

M. Linol, maire, préside la séance ; M. Bouygues est désigné comme secrétaire.

M. Linol, dès le début de la séance, proteste avec vivacité contre le moyen employé par les onze pétitionnaires pour le contraindre à réunir le conseil municipal.

M. Bouygues proteste à son tour contre le langage un peu vinaigré du maire qui s'est mépris, dit-il, sur les intentions des signataires de la pétition.

Le conseil donne tout d'abord un avis favorable à une demande d'indemnité pour un réserviste.

M. le maire invite alors l'assemblée à discuter sur cette question du concours agricole qui fait l'objet de la réunion. Il invite les pétitionnaires à formuler leurs propositions tout en faisant lui-même quelques réserves à cet égard.

M. Bouygues rappelle l'organisation défectueuse du précédent concours et demande que pour le 13 septembre des mesures soient prises pour donner un peu de relief à cette fête agricole. Il s'élève à son tour contre les paroles du maire. M. Bouygues revendique la responsabilité de la pétition. Etonné de ce que la session d'août n'ait pas été tenue et inquiet de ne voir prendre aucune disposition en vue du concours agricole, il a cherché, dans l'intérêt local et sans aucune préoccupation personnelle, à provoquer des mesures qu'il jugeait nécessaires. Il demande que ce concours soit entouré d'une certaine pompe ; que l'on en fasse, en un mot, une véritable fête agricole.

M. Linol invite les membres du conseil à préciser leurs désirs.

Après quelques observations plutôt vives, l'assemblée, sur la proposition de M. Bouygues, vote un crédit de 200 francs qui est mis à la disposition de la commission des objets divers.

Ce vote est suivi d'une discussion qui n'a que trop duré.

La séance est levée au milieu de l'agitation.

Taxe du pain. — Par arrêté de M. le maire de Gourdon, la taxe du pain est établie comme suit, à partir du 5 septembre courant :

1^{re} qualité, le kilo 0,32,5 ; 2^e qualité, 0,30 ; 3^e qualité, 0,25.

Octrois. — Le produit des octrois pendant le mois d'août, a été de 1.778 fr. 19. Depuis le 1^{er} janvier, les recettes se sont élevées à la somme de 13.637 fr. 65.

Etat civil du 15 au 31 août. — Naissances : Grangé Paul, rue de la Molle. Pepeyre Charles-Victor-Louis, place du

Quatre-Septembre. Bonafoux Rose-Jeanne, à la Métairie-Païtte. Lejon Marcel, allées de la République.

Décès : Chéry Marie, sans profession, 78 ans, veuve Tonneller, au Verdier-Bas.

Mouvement des abattoirs. — Il a été abattu pendant le mois d'août : 15 bœufs, 60 veaux, 90 moutons et un porc, donnant un poids total de 18.150 kilos.

Tribunal correctionnel. — Audience du 5 septembre. — Coups et blessures : Le 2 août d'était la fête à Peyrilles. Pendant que l'on allumait les pièces d'artifice, le sieur Dulac, cultivateur de cette commune, lançait une pierre à son voisin Lagarrigue, avec lequel il vivait en mauvaise intelligence. Lagarrigue est tombé sur le coup, le nez cassé. Ce n'est qu'au bout de deux heures qu'on put lui faire reprendre ses sens. Malgré ses dénégations, Dulac est condamné à un mois de prison, mais bénéficie de la loi de sursis.

— Lutte fratricide au cours de laquelle le sieur Pierre Barrière, cultivateur à Mézel, commune de Vayrac, cassait une soupière sur la tête de sa sœur et lui portait des coups de pied dans l'abdomen. La brutalité de ses procédés vaut à Barrière 200 francs d'amende avec application de la loi Bérenger.

Défilé de chasseurs sans permis. — Hary, Malet et Delleit, attrapent 25 fr. d'amende. Le jeune Mezon, qui cependant fourni aux gendarmes un faux état civil s'en tire avec 20 fr., son père civilement responsable quant aux frais.

Enfin, un incorrigible Laborde (Louis) est pincé pour 50 fr. Tous devront, en outre des frais, effectuer la remise des fusils ou verser chacun 50 francs au greffe pour en tenir lieu.

Coups et blessures. — Le 4 août, au Pech-Desoy, commune de Gourdon, pendant le défilage, le sieur Pierre Clavel, cultivateur, ayant corrigé son cousin parce qu'il faisait mal son travail, son voisin, le sieur Larive voulut s'interposer. Ses observations furent mal accueillies. Une discussion eut lieu et Larive reçut un coup de poing en pleine figure. M. le docteur Ferrières, qui a soigné Larive a constaté que la blessure était assez et pourrait avoir occasionné un affaiblissement de la vue par suite d'une lésion du crâne. M. Serres plaide pour la partie civile et demande 500 francs de dommages-intérêts. M. Alibert défend le prévenu qui est condamné à 25 francs d'amende, avec bénéfice de la sursis. Statuant sur la demande de la partie civile, le tribunal condamne en outre Clavel à payer le montant des frais médicaux et pharmaceutiques et 100 francs comme supplément de dommages. En sus tous les frais. Réserve faite pour le préjudice éventuel qui résulterait d'une aggravation dans l'état de Larive.

Lamothe-Cassel

Suicide. — Le 1^{er} septembre, à la suite des souffrances que lui occasionnait une infirmité, le sieur Jean Blanc, 72 ans, cultivateur à Pycalvet, commune de Lamothe-Cassel, s'est suicidé en se coupant la trachée avec son couteau de poche.

Ce n'est que le lendemain matin que le corps de Blanc fut découvert dans un taillis de chênes à Combeville. Dans les poches du désespéré une somme de 70 fr. 15 écartait toute idée de crime. Blanc avait d'ailleurs essayé de se donner la mort l'année dernière.

Les constatations ont été faites par M. le juge de paix de St-Germain, assisté de M. le docteur Fontanille.

Souillac

Mouvement de la population. — Il a été enregistré pendant le premier semestre de 1908, dans les diverses communes de l'arrondissement de Gourdon : 479 naissances et 671 décès. Les mort-nés sont au nombre de 20. Le nombre des mariages est de 225 et celui des divorces de 2.

Dans tous les cantons, le nombre des décès est supérieur à celui des naissances. On compte à Gramat, 72 naissances pour 96 décès ; à Martel, 76 pour 84 ; à Souillac, 62 pour 79 ; à Vayrac, 54 pour 71 ; à Salviac, 39 pour 55 ; à St-Germain 42 pour 50 ; à Payrac, également 42 pour 50 ; à Labastide-Murat, 27 pour 57 et à Gourdon 65 pour 134.

Incendie. — Samedi, vers 3 heures de l'après-midi, un incendie d'une extrême violence, a complètement détruit une grange appartenant au sieur Cluzan, de Lachapelle-Auzac.

Un cheval, deux bœufs et toute la récolte, ont été anéantis.

Les dégâts sont évalués à 8.000 fr. et ne sont couverts que par une assurance de 3.000 fr.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

Condat

Fêtes condatoises

Le Comité des fêtes condatoises avait convoqué le 29 août dernier, tous les habitants du faubourg pour leur rendre compte de la situation financière.

M. Fialdès, trésorier du comité, a exposé en détail toutes les recettes et les dépenses qui établissent le bilan suivant :

Recettes :

Reliquat de l'année 1907.....	21 40
Concession de la Mairie.....	35 00
Produit de la souscription.....	376 25
Total.....	432 65

Dépenses pour l'exécution du programme.....

.....	413 60
Reliquat réservé pour l'année 1909.....	19 05

Après l'exposé de la situation, les personnes présentes ont approuvé les divers comptes et adressé leurs chaleureuses félicitations aux membres du comité pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'organisation et la réussite de nos fêtes.

Pour un groupe de Condatois, R. P.

27 ans d'existence, des cures nombreuses. Le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses, leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les migraines, les maux d'estomac et la constipation.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Parisiens célèbres ou Parisiennes à la mode, comment nos contemporains les plus fameux passent-ils leurs vacances ? C'est ce que nous révèle les *Lectures pour tous* dans un des articles que contient leur numéro de septembre.

Quelle variété dans l'ensemble de cet attrayant numéro ! Un roman passionnant, une nouvelle dont l'auteur, s'inspirant des récents progrès de l'aviation, nous fait assister au plus tragique drame aérien qu'on puisse concevoir, voilà pour ceux qui aiment les œuvres d'imagination. Etos-vous, au contraire, après la documentation précise ? Aimez-vous les articles dont chaque page, par le texte et l'illustration, illustre, frappe ou renseigne ? Voyez quelle diversité d'articles de ce genre vous offre le sommaire du numéro de septembre :

Monsieur de Charrette : les derniers jours d'un chef vendéen, par G. Lenotre. — Nos célébrités aux champs. — De l'air pour Paris qui étouffe ! — Le P.-L.-M. célèbre son cinquantième. — L'oiseau rouge, nouvelle. — Officiers au berceau. — Un enlèvement sous Louis XIII, roman par Maurice Maindron. — Nos bons chasseurs, dessins d'Abel Faivre. — Les cordons bleus de la gamelle. — Actualités : Les grandes fêtes athlétiques à l'exposition de Londres. — La lutte contre la tuberculose. — Un congrès de Washington. — Une île vient de disparaître.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Étranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 5 Septembre

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

M^{re} Costa de Beauregard, de l'Académie française, Mon Oncle le général. — Douze ans d'émigration en Autriche (I). — Général Bourrelly, La Guerre de nuit. — Elisa Napoléon-Bacciocchi, Lettres inédites au comte de Ségur (1805-1809), publiées par M^{lle} Pauline de Broglie. — Comte de Ségur, Lettres inédites à Elisa Napoléon (1808-1814), publiées par M. Paul Marrot. — Jean Gallotti, l'Amour halluciné (I). — Frédéric Clément, La Représentation proportionnelle.

Correspondances. — Les Miettes de la vie. — Revue des revues françaises. — La Vie mondaine. — La Vie sportive.

PARTIE ILLUSTRÉE

Les Morts : M. Henri Bacquerel, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Au Maroc : Le sultan Abd-el-Aziz. — Le nouveau sultan Moulaï-Hafid. — L'entrée du *Dar Maghzen*, palais du sultan.

Elisa Napoléon-Bacciocchi : Le comte de Ségur, par Dian. — La grande-duchesse Elisa, au milieu de sa cour, à Florence, en 1813, par Benvenuti. — Buste de la princesse Elisa, par Comolli. — La grande-duchesse Elisa, par Benvenuti.

Les manœuvres du service de santé : Les directeurs des manœuvres. — Transport d'un blessé. — Embarquement des blessés à bord d'un chaland. — Un hôpital provisoire à bord d'un chaland. — A la fin des manœuvres, le médecin principal de première classe Schneider, directeur des manœuvres, adresse des félicitations et des remerciements aux Dames de la Société française de secours aux blessés militaires.

L'instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e

PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA POUPEE MODELE

Revue des petites filles, illustré de 200 gravures dans le texte.

Paraissant le 15 de chaque mois
Un an, Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro
Religion. — Morale. — Éducation. — Instruction. — Récréation. — Petits travaux et ouvrages. — Patrons pour poupées. — Etouffes imprimées.

Cartonnages colorés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Surprises. — Concours. — Musique.

Abonnements à partir de 15 de chaque mois

MARCHÉS AUX PRUNES

Roquecor (Tarn-et-Garonne), 7 septembre. — Nos premiers marchés ont commencé vendredi dernier et vont

continuer pendant la période de la prune chaque vendredi. M. le maire fait appel aux cultivateurs afin que ceux-ci apportent en très grand nombre leur récolte aux marchés. Nous espérons qu'il sera écouté et qu'eux-mêmes y trouveront de l'avantage.

Notre contrée étant favorisée par une belle récolte, nous sommes certains que nos marchés seront bien approvisionnés surtout par les beaux fruits qui y seront apportés et principalement par la grande renommée de la bonne cuisson.

Avais à MM. les marchands s'ils veulent acheter de la bonne marchandise.

Lauzun (Lot-et-Garonne), 7 septembre. — Voici les cours pratiqués.

Apport, 2.500 quintaux. Tout vendu rapidement aux cours suivants : Les 50 et 54 fruits au demi-kilo, de 27 à 30 fr. ; les 60 et 64, de 21 à 23 fr. ; les 70 et 74, de 17 à 19 fr. ; les 80 et 84, de 15 à 16 fr. ; les 90 et 94, de 12 à 13 ; les 100 et 104, de 8 à 9 fr. ; fretin, de 5 à 6 fr., le tout les 50 kilos.

Le Bon Fumeur
NE VEUT PLUS FUMER
d'autre Papier à Cigarettes
QUE LE
Zig-Zag
GOMMÉ
NON GOMMÉ
et BOUT LUSTRE
Le Zig-Zag se vend exclusivement
dans les débits de tabac
FUMEURS, EXIGEZ-LE PARTOUT!

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Gendarmerie du Lot

Service des Fourrages

Adjudication à Cahors le jeudi 1^{er} Octobre, à une heure du soir.

Fourniture des Fourrages à la ration pour les brigades à cheval de la Compagnie du Lot, excepté celle de Cahors.

Les cahiers des charges, et tous renseignements utiles aux soumissionnaires, sont déposés dans les bureaux des chefs de brigade.

Consulter les affiches.

LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE, de Paris, est la Seule qui assure le Soulagement et la Guérison de toutes les Hernies.

En dehors des promesses fallacieuses des guérisseurs, en dehors des déceptions causées par les anciens modèles de bandages en acier depuis longtemps abandonnés par les malades eux-mêmes, chacun sait que les *Appareils perfectionnés de A. CLAVERIE*, fournisseur de l'Armée, de la Marine, des grandes Administrations, etc., constituent, de l'avis de tout le Corps médical, la seule méthode capable de procurer aux hernieux des deux sexes un soulagement immédiat et la certitude d'une guérison définitive.

Aussi nous ne saurions trop conseiller à toutes les personnes atteintes de Hernies, Efforts, Déplacements des Organes, etc., de profiter du passage du grand Spécialiste de Paris qui fera lui-même l'application de son incomparable méthode.

M. A. CLAVERIE recevra, de 9 h. 5 h. à :

Mars, Jeudi 10 Septembre, Hôtel des Voyageurs.

CAHORS, Samedi 12, Hôtel des Ambassadeurs.

Deuzeville, Dimanche 13, Hôtel de France.

Souillac, Lundi 14, Hôtel du Lion d'Or.

Gramat, Mardi 15, Hôtel de Bordeaux.

Figeac, Mercredi 16, Hôtel des Voyageurs-Villa.

Nous rappelons à nos lecteurs que M. A. CLAVERIE ne fait jamais payer d'honoraires, même après guérison.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 7 Septembre 1908

ESPÈCES	ENTRÉES au Marché	Animaux vivants restant à l'abattoir	RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
				1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité

Bœufs.....	2.504			0,86	0,78	0,70
Vaches.....	1.251	356	139	0,87	0,75	0,65
Taureaux...	361			0,75	0,70	0,66
Veaux.....	1.537	367	136	1,15	1,07	1,00
Moutons...	20.308	2.860	4.691	1,10	1,05	1,00
Porcs.....	2.708			0,63	0,61	0,59

OBSERVATIONS. — Vente assez facile sur les bœufs, plus difficile sur les veaux, mauvaise sur les moutons, bonne sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne pouvant être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

VARICES-PHLEBITE

Traitement par l'Élixir de VIRGINIE NYRDALH
Le Flacon : 4 f. 50. Éc. 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS

pour recevoir franco la Brochure explicative
Il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie : il porte la signature NYRDALH.

Bulletin Financier

Paris 7 Septembre.

La Bourse inaugure la semaine dans d'excellentes conditions. La fermeté est générale sur le marché.

La Rente française surtout est très soutenue et passe de 96,92 à 97,02.

Une décision du ministre des finances fixe à 10/0, à partir du 7 septembre l'intérêt attaché aux bons du trésor de 1 mois à moins de 3 mois et à 1,50 0/0 celui des bons de 3 mois à un an.

Les fonds russes sont très fermes. Le Consolidé s'avance à 89,30, le 3 0/0 1891 à 75,25, le 1896 à 73,20 et le 5 0/0 nouveau à 100,35.

L'Extérieure espagnole progresse à 96,47, le Portugais à 62,90 et le Turc à 96,17. L'Italien fléchit à 104,10.

Dans le groupe des chemins français, l'Orléans à 1394 est seul coté à terme.

Nos établissements de crédit sont très bien tenus. La Banque de France s'inscrit à 4.200, la Banque de Paris à 1.525, le Comptoir d'Escompte à 690 et le Crédit Lyonnais à 1218.

L'action Bec Anor se traite à 752.

Chronique agricole

LES RÉCOLTES

Le temps est toujours mauvais. Fort heureusement, les récoltes, sauf dans une partie du Nord, avaient été rentrées à temps. La pluie est au contraire favorable pour les betteraves et surtout pour les labours. La vigne promet peu généralement et il faudrait du beau temps pour les vendanges. Par contre, il y a une bonnerécolte de cidre. On va être fixé sous peu sur l'importance des récoltes des céréales. Mais au fur et à mesure que les battages s'effectuent en tous grains, on constate que le déficit est sérieux. Que ce soit les orges, les avoines, les blés, le seigle, il varie de 20 à 25 0/0 en moyenne sur la récolte de 1907, qui, il est vrai, a été la meilleure que nous ayons eue. Il faudra donc que 1908 soit comparée aux autres campagnes ; elle aura même, dans cette comparaison, un rang secondaire ; et cela par suite d'une maturité difficile : il n'a pas fait assez de soleil ; ensuite, à l'époque de la moisson, il y a eu des cyclones dans nos meilleurs départements, en première ligne la Beauce qui depuis des années, grâce aux engrais, avait beaucoup prospéré. La Brie n'est pas non plus en très bonne posture, pas plus que le centre. L'ouest et le nord seront les contrées donnant la plus grande quantité, avec qualités à peu près égales, alors qu'ailleurs celles-ci sont très diverses et en moyenne peu satisfaisantes.

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris Austerlitz, les 2, 11 et 26 Septembre 1908

Un train spécial à prix réduits comportant uniquement des voitures de 3^e classe sera mis en marche le 2, 11 et 26 Septembre prochain au départ des gares et sections ci-après, et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)
Gares comprises entre La Capelle Viescamp (inclus) et Figeac (inclus)..... 32 f.
Gares comprises entre St-Denis-près-Martel (inclus) et Arvant (inclus) Condat, St-Amandin (inclus) a Neussargues..... 31 f.
Gares comprises entre Vendes (inclus) et Niéden-St-Victor (inclus)..... 28 f.

Gares comprises entre Savennes, St-Etienne-aux-Clos et Lagnac (inclus), Bort et Riom es-Montagnes (inclus)..... 27 f.
Gares comprises entre Gât (inclus) et Clermont-Ferrand (inclus) Laqueuille et Le Mont-Dore (inclus) Eygurande Merlines et Les Rosters d'Egletons (inclus), Ussel et Sornac-St-Remy..... 26 f.

La délivrance des billets aura lieu à Paris à l'Agence Bonnet 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et retour).

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 20 août au 25 octobre inclus ; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de quarante-cinq jours.

A titre exceptionnel le bénéfice de ces dispositions est étendu jusqu'au 10 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Exposition Franco-Britannique à Londres

A l'occasion de l'exposition Franco-Britannique à Londres, la Compagnie d'Orléans délivre, jusqu'au 25 Octobre (inclus) :

1^o Les Vendredis et Samedis, au départ des gares désignées ci-après, des billets réduits de 50 0/0 conjointement avec des billets d'excursion de

Paris-Nord, dits « Une journée à Londres », de Paris-St-Lazare dits « du Lundi », utilisables les Samedis et Dimanches soir.

Agen, Albi, Angers, Angoulême, Aurillac, Blois, Bergerac, Bordeaux (Bastide ou St-Jean), Brives, Cahors, Châteauroux Châtelleraul, Commeny, Guéret, Libourne, Limoges Bénédictins, Lorient, Montauban, Moulins, Montluçon, Nantes, Orléans, Périgueux Poitiers, Quimper, Redon, Rodez, Saumur, St-Nazaire, Tours, Toulouse, Vannes.

Ces billets sont valables pour le retour jusqu'au Mercredi.

2^o Tous les jours de la semaine, au départ de toutes les gares du réseau, des billets réduits de 40 0/0 conjointement avec des billets d'excursion de 14 jours de Paris-Nord ou Paris-St-Lazare.

Ces billets spéciaux sont valables 18 jours.

Les personnes munies de billets de la 1^{re} catégorie ne pourront présenter aucun bagage à l'enregistrement.

Seuls, les billets de 18 jours donneront droit à la franchise ordinaire de 30 kilos.

Pour plus amples renseignements, consulter les gares.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUDESANT

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MEILLEUR APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1^{er} Choix. — Fournisseurs : Dausse, Pouley, Bayer, etc., etc.

Directeur: PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} Classe
Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

Laboratoire de parfumerie

Eau de Cologne p^r toilette lit. 6,50
» » demi-litre. 3,25
» » quart de lit. 1,75
en flacon de 0,70 et de..... 1 fr.

Eau de Cologne pour friction à 65^e et très parfumée litre. 4,50
» » demi-litre. 2,50

Savons à la glycérine
le pain : 0,20 ; 0,30 et 0,40
Savons anglais imperium parfumerie, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

Lotion antipelluculaire
arrête la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu
le demi litre 4,50
le flacon 2,50
le demi 1,75

Elixir dentifrice rouge le demi-litre 6 fr.
— le quart 3,50
et en flacons de 2,50 ; 1,75 ; 1,25
Elixir dentifrice jaune le flacon
Pâte dentifrice à la glycérine solidifiée la boîte 0,80
Poudre dentifrice la boîte 0,60
Brosses à dents depuis 0,75

Alcool de menthe Anglaise le flacon 1,50
le demi 0,90

Thymol sodé antiseptique pour la toilette le litre 6 fr.
» le demi-litre 3,25

Vaporisateurs tous modèles

Laboratoire de pharmacie

Vin complet, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux.
Le litre 4,50
Le demi-litre 2,50

Vin de Kola titré, à la noix de Kola fraîche.

Vin de quinquina titré

Vin composé Kola, Coca, Quinquina.

La Phosphide remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes.
Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.

Entrepôt d'eaux minérales

Sels de Vichy - Sels de Vals en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'Eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.

Produits recommandés
Spécialités de la Pharmacie

Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenant direct en boîte métal de 0,60 ; 1 franc et 1,25.

Cabinet de Bandages
Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène

Bandages — Bas à varices

Douches d'Esmarck

Ceintures ventrières

Ceintures de grossesse

Gants pour frictions

Eponges de Toilette

Poires en caoutchouc

Tube caoutchouc pour Douches

Thermomètres pour malades

Crachoirs de poche

Pulvérisateurs à vapeur

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

(SERVICE D'ÉTÉ 1908)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																		
739		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700				
OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS			
PARIS (Orsay) dép.	10 14	7	8 35	10 51s.	—	TOULOUSE..d.	1 9s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37s.	9 35m.	5 38m.	CAHORS. — dép.	6 11	7 28	12 48	6 52	Mercuès.....	6 25	7 50	1 2	7 7	Donelle (Arrêt).....	6 29	—	1 6	7 11	
PARIS (Aust.) dép.	10 24	7 9	8 45s.	11 4	—	MONTAUBAND.	1 49	3 37	4 32	7 59	9 34	12 27m.	10 55	7 59	Parnac.....	6 36	8 9	1 13	7 20	Luzech.....	6 42	8 22	1 19	7 27	Castelfranc.....	6 55	8 46	1 31	7 43	
LIMOGES (arrivé)	4 27s.	12 53m	2 45	9 1m	—	Labenne.....	—	6 9	9 25	—	—	—	12 13s.	8 33	Prayssac (Arrêt).....	6 58	—	—	1 34	7 46	Puy-l'Évêque.....	7 7	9 11	1 42	7 58	Duravel.....	7 14	9 25	1 40	8 6
LIMOGES (départ)	4 36	12 59	2 53	9 23s.	—	Cieutat.....	—	6 19	9 34	—	—	—	12 22	8 47	Soturac-Touzac.....	7 22	9 37	1 57	8 14	Mercurès.....	7 39	10 2	2 6	8 27	Libos.....	7 39	10 9	2 12	8 33	
BRIVE... (arrivé)	6 20	6 28	4 34	12 23s.	—	Sept-Points.....	—	6 33	9 46	—	—	—	12 34	8 59	PARIS (Orsay).....	10 55	—	—	4 45m.	8 43m	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
BRIVE... (départ)	6 45	7	4 50	1 12	7 15	CAHORS... (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 54s.	10 35	1 23	12 42	9 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac	7 21	7	—	1 47	7 53	CAHORS... (dép.)	2 49	4 50	7 19	6 1	10 40	1 27	—	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOUILLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	8 13	Espère.....	—	7 19	6 17	—	—	—	—	9 41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOUILLAC (dép.)	7 45	7 40	—	5 28	8 28	St-Denis-Catus.....	—	7 33	6 17	—	—	—	—	9 54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULÈS.....	7 53	—	—	2 18	8 37	Thédirac-Peyril.....	—	7 47	6 33	—	—	—	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.....	8 9	—	—	2 34	8 53	Dégagnac.....	—	7 56	6 42	—	—	—	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	8 19	—	—	2 44	9 5	Saint-Clair.....	—	8 6	6 53	—	—	—	—	10 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	8 31	8 8	—	5 53	9 32	GOURDON.....	—	8 21	7 10	11 22	—	—	—	10 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	8 40	—	—	3 5	9 42	Nozac.....	—	8 30	7 19	—	—	—	—	10 48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	8 51	—	—	3 16	9 54	Lamothe-Fénelon.....	—	8 39	7 29	—	—	—	—	10 57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	9 2	—	—	3 27	10 6	CAZOULÈS.....	—	8 52	7 44	—	—	—	—	11 9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	9 13	—	—	3 38	10 18	SOUILLAC (a.)	3 47	5 52	9 3	7 52	11 43	—	—	11 17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère.....	9 22	—	—	3 47	10 29	SOUILLAC (d.)	3 48	5 56	9 11	8 4	11 46	—	—	11 22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS. (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 20	3 57	Gignac-Cressensac.	—	9 40	8 36	—	—	—	—	11 47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS. (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	BRIVE... (a.)	4 23	6 31	10 11	9 7	12 22m.	2 58	—	12 15s.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Points.....	9 51	—	—	4 18	7 12	BRIVE... (d.)	4 27	7 6	—	—	12 29	3 4	—	12 47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieutat.....	10 5	—	—	4 34	7 29	PARIS (A.) arr.	12	4 35m.	—	—	8 47	10 32	—	10 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenne.....	10 12	—	—	4 42	7 38	PARIS (O.) arr.	12 9m.	4 45	—	—	8 56	10 41	—	10 55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cannade.....	10 45	9 35	—	7 18	8 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	—	7 44	8 58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE.. arr.	12 13	10 49	6 5	8 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac						Le Buisson à St-Denis-près-Martel						Toulouse à Capdenac, Brive et Paris																									
PARIS (Orsay) dép.		St-Denis-près-Martel		Aurillac		Le Buisson.. dép.		St-Denis-près-Martel		TOULOUSE dép.		CAPDENAC (arr.)		FIGEAC (dép.)		Le Pournel		Assier		Gramat		Rocamadour		Montvalent		St-Denis-p.-M. (arr.)		Martel (dép.)		Quatre-Routes		Turenne		BRIVE... arr.		PARIS (Orsay) arr.	
8 ^h 35s.	10 ^h 14m.	10 ^h 51s.	10 ^h 14m.	10 ^h 51s.	10 ^h 14m.	6 ^h 43	11 ^h 1	3 40	7 33	5 ^h 4	9 44	10 9	3 59	4 35	12 46	12 49	12 25	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	
5 47	10 7	1 52	7 50	5 47	10 7	6 47	7 37	12																													